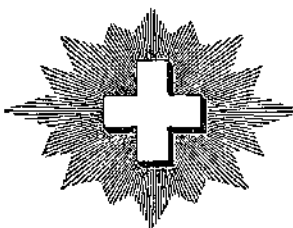


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

N° 64971

12 juin 1913, 5 ³/₄ h. p.

Classe 71 d

BREVET PRINCIPAL

TAVANNES WATCH CO. S. A., Tavannes (Suisse).

Régulateur de raquette pour montres extra-plates.

L'objet de la présente invention est un régulateur de raquette pour montres extra-plates, comportant un ressort fixé sur le coq et agissant latéralement contre l'index de la raquette et une vis de pression par l'actionnement de laquelle l'index de la raquette peut être déplacé.

Afin de pouvoir disposer ladite vis de manière que sa partie filetée soit tangente à la surface du coq, la tige de la vis dont l'extrémité s'appuie latéralement contre l'index de la raquette, est engagée dans un plot pénétrant dans le coq.

Le dessin annexé montre, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention.

La fig. 1 en est une vue en plan, et

La fig. 2 une coupe, à plus grande échelle, suivant la ligne A—B de la fig. 1.

Dans le dessin, *a* désigne la raquette qui est maintenue sur le coq *b* par le coqueret *c*.

Contre l'index *d* de la raquette agit, latéralement, le ressort *e*, recourbé sur lui-même et fixé sur le coq, par son talon *g*, au moyen d'une vis *f*. Au talon *g* est superposé une barette *h*, maintenue également par la vis *f*, et qui présente un plot *i* pénétrant dans un trou *k* pratiqué dans la planche du coq.

La vis de réglage *l* est supportée par le plot *i*; sa tige est engagée dans un trou taraudé du plot et son extrémité s'appuie latéralement contre l'index *d*.

Cette disposition permet de placer la vis de pression de manière que sa partie filetée soit tangente à la surface du coq, et de réduire ainsi à un minimum l'espace en hauteur nécessaire pour le montage des organes du régulateur.

REVENDICATION:

Régulateur de raquette pour montres extra-plates comportant un ressort fixé sur le coq et agissant latéralement contre l'index de la raquette, et une vis de pression par l'actionnement de laquelle l'index de la raquette peut être déplacé, régulateur caractérisé en ce que la vis de réglage est engagée par sa tige, dont l'extrémité s'appuie latéralement contre l'index de la raquette, dans un plot pénétrant dans le coq, ce qui permet de placer la vis de pression de manière que sa partie filetée soit tangente à la surface du coq.

TAVANNES WATCH CO. S. A.
Mandataire: A. MATHEY-DORÉ,
La Chaux-de-Fonds.

